RETOURS D'EXPÉRIENCE

RESTAURER UNE HAIE EN VUE DE PRODUIRE DU BOIS ÉNERGIE

→ Chez Philippe SAINT-GEORGES, à Lottinghen





PRÉSENTATION EXPRESS

CONTEXTE DU CHANTIER

- → Haie de 370 mètres linéaires sur talus entre deux prairies.
- → Clôture mitoyenne sur le haut de talus côté voisin.
- → Constat d'une haie encore bien présente mais qui ne se renouvelle pas. Un état dégradé qui laisse une grande place aux ronces qui gagnent sur la prairie.

INTERVENTION

- Mise à nue du talus avec recépage des arbres en place.
- Plantation d'une haie d'essences locales variées en partie basse sur toute la longueur et dans les trouées sur le talus. Pose d'une clôture.
- → Valorisation du bois coupé lors du chantier sous forme de plaquettes boisénergie via Boulonn'HAIES DURABLES.

Philippe est en GAEC avec Agnès Saint-Georges sur une exploitation de polyculture élevage à Lottinghen dans le bocage boulonnais. Philippe est engagé dans l'association Boulonn'HAIES DURABLES et, dans ce cadre, il a réalisé avec le Parc naturel régional un plan de gestion de ses haies qui totalise 7,6 km de haies matures, utilisables pour la production de plaquettes bois-énergie. Il a également planté 150 ml de haies en 2022 et 2023 avec le même objectif de valorisation. Philippe bénéficie également des paiements pour services environnementaux (PSE)) qui rémunèrent notamment les services rendus par ses haies.

- ▶ L'objectif de Philippe est d'intégrer les linéaires de haies dans le système productif de son exploitation en vendant des plaquettes bois-énergie via Boulonn'HAIES DURABLES.
- L'accompagnement de l'ingénierie du Parc lui a permis de se rendre compte de l'état dégradé de certains linéaires et de planifier progressivement leur restauration pour dynamiser la production de bois en vue de produire et vendre des plaquettes.

LE CONSTAT DE DÉPART : UNE HAIE DÉGRADÉE





- ▶ Érosion du talus : les bovins peuvent monter entre les arbres, aucun nouvel arbre ne peut se développer sauf éventuellement des épineux ou des ronces
- Prédominance d'essences arbustives à épines : aubépines, pruneliers, houx...
- Des trouées dans le linéaire et des arbres morts tombés (certains empiètent sur la prairie)
- Présence de massifs de ronces dans les trouées et qui gagnent progressivement sur la prairie.
 - → Vieillissement du linéaire qui ne se renouvelle pas.
 - > Production de bois limitée



AVANT le chantier

POSER LES OBJECTIFS DE L'AGRICULTEUR

morts) sur la prairie



▶ Interdire l'accès des bovins à la haie

Regagner de la surface en herbe

pour permettre aux arbres de se développer et de maintenir le talus

et réduire l'emprise des ronces (et des arbres

▶ Planter une nouvelle haie

pour combler les trouées et, à terme (12 à 15 ans), recéper le linéaire complet pour produire du bois-énergie

DÉFINIR LES ÉTAPES

L'accompagnement du Parc naturel régional a permis de concevoir le chantier en adéquation avec les attentes de Philippe Saint-Georges

- > Le recépage
- La plantation avec le choix des essences adaptées au terrain et à la production de bois,
- > Le choix et la conception de la **clôture de protection**,
- > Le choix des intervenants en prestation et des fournisseurs,
- > Le broyage des arbres coupés pour la production de plaquettes
- > La conception du **silo de stockage** pour le séchage des plaquettes bois-énergie
- > L'estimation financière des travaux et la mobilisation des aides pour réaliser les différentes opérations citées avant

▶ PRÉPARER LE CHANTIER

1 La visite du site

- > Repérer les arbres de haut jet à conserver
- Convenir des travaux à entreprendre, du planning et des interventions extérieures à prévoir

2 L'échange avec les riverains

> Concernant le mode d'intervention et la répartition des charges, Philippe Saint Georges a proposé à son voisin de récupérer le bois sur la limite de parcelle mitoyenne en haut de talus en échange de la remise en état à sa charge de la clôture mitoyenne. A l'issue du chantier il y aura donc des souches recépées qui rejetteront au printemps, des nouvelles essences d'arbres adaptées au bois-énergie et une clôture de protection efficace de chaque côté de la haie.



LE CHANTIER 6 EN ÉTAPES

La coupe au grapin-coupeur Réalisation de tas de branchages et d'arbres qui seront broyés plus tard

2 Le recépage

Reprise des coupes à la tronçonneuse, au ras du sol, ce qui permettra la repousse de rejets vigoureux, qui vont créer leurs propres racines et ainsi régénérer les souches (A)

3 La plantation
Plantation d'essences
variées avec un paillage
et des protections contre
le gibier

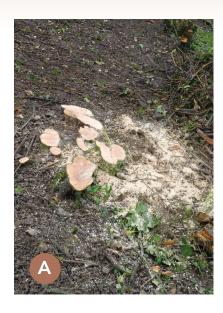
4 Les clôtures de protection

Pose assez éloignée de la ligne de plantation, soit 1,5 m pour une clôture barbelée et le fil du bas relevé à 50 cm du sol pour permettre le broutage et limiter embroussaillement du pied de haie (B) 5 Le broyage

Le bois est transformé en plaquettes par un broyeur à couteaux

6 ► Le stockage des plaquettes

Elles sont stockées dans un silo adapté pour leur séchage dans de bonnes conditions dans l'objectif d'être vendues en plaquettes boisénergie avec Boulonn'HAIES DURABLES.





→ Pourquoi replanter des arbres dans une haie existante ?

En fonction des objectifs définis, la haie en place n'est pas toujours adaptée. Dans le cas présent, les aubépines et autres espèces recépées vont produire des nouvelles tiges. Cependant, les espèces présentes ne sont pas celles qui produisent le plus de bois. Intégrer des nouvelles essences à croissance rapide permettra d'obtenir une plus grande production de bois à terme. Il faudra suivre la plantation dans les premières années pour limiter la concurrence avec les ronces et herbacées.

→ Boulonn'HAIES DURABLES : des plaquettes 100 % locales

L'association Boulonn'HAIES DURABLES a été créée par 5 agriculteurs du Boulonnais en 2020. L'objectif est de mutualiser les productions de plaquettes des agriculteurs à partir de leurs haies et de pouvoir sécuriser l'approvisionnement de chaufferies publiques ou privées locales. Cette association est accompagnée par le Parc, qui réalise les plans de gestion des haies, le suivi des travaux de coupe et de la qualité des plaquettes. Le séchage des copeaux est assuré par les agriculteurs qui font euxmêmes les livraisons. La totalité de la valeur ajoutée revient ainsi aux agriculteurs.



Temps de travail et coût financier, On fait le bilan

Opération	Temps de travail	Coût estimé (en TTC)	Recettes et aides finan- cières estimées
Grapin coupeur	9 heures	800 €	
Recépage et débroussaillage	6,5 jours	3 500 €	
Plantations (plants, fournitures et main d'oeuvre)	5 jours	6 100 €	
Clôtures (fourniture et main d'oeuvre)	4 jours	5 000 €	
Broyage plaquettes (+ convoyage et mise en silo)	4 heures	1 200 €	
Agence de l'Eau et Fonds vert			11 800 €
Vente de plaquettes avec BHD			3 000 €
Total pour 370 ml		16 600 €	14 800 €
Aide du PSE pour la gestion des haies de l'exploitation (sous réserve d'une certification Label Haie, avec un contrat sur 5 ans)			5 000 €/an

Philippe SAINT-GEORGES:

« J'avais déjà bénéficié de l'aide du Parc pour planter 50 puis 100 mètres de haie. Cela m'a motivé à réaliser un chantier plus important sur une haie qui dépérit pour la restaurer. L'objectif est pour moi de produire un volume de bois avec mes haies pour le valoriser en filière boisénergie avec l'association Boulonn'HAIES DURABLES dont je fais partie. Ce qui est satisfaisant c'est qu'il y a eu un échange constructif avec le Parc pour prendre en compte mes objectifs dans les actions de préservation des haies.»

L'ACCOMPAGNEMENT DU PARC

Le Parc naturel régional propose un accompagnement technique (sur le chantier et pour l'obtention d'aides financières) pour la réalisation de chantier de ce type.

→ Pour ce chantier :

- Schéma de plantation
- Conseil sur les entreprises à solliciter pour obtenir les plants et effectuer les opérations de coupe, recépage, broyage, plantation et pose de clôture
- Organisation du chantier
- ▶ Suivi du chantier

→ Plus généralement, pour l'économie de la ferme :

- ▶ Boulonn'HAIES DURABLES (création de filière)
- Dispositifs d'aides financières pour la gestion durable des haies avec l'accompagnement vers le Label Haie (et son PGDH) dans le cadre d'un Paiement pour service environnemental (PSE).







